

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Mida San 311 KZ wipes - Saniwipe 311

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0034

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0029079-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Mida San 311 KZ wipes

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Christeyns NV
	Adresse	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0034 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0029079-0004	
Date de l'autorisation	17/05/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	25/12/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Christeyns N.V.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

Nom du fabricant

Christeyns s.r.o.

Adresse du fabricant

Vitovska 453/7 742 35 Odry République tchèque

Emplacement des sites de fabrication

Christeyns s.r.o. 742 35 Odry République tchèque

Nom du fabricant

Christeyns Food Hygiene sas

Adresse du fabricant

ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

Emplacement des sites de fabrication

ZA Les Farges 24580 Rouffignac St. Cernin France

Nom du fabricant

Christeyns France sa

Adresse du fabricant

Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44120 Vertou France

Emplacement des sites de fabrication

Rue de la Maladrie 31, PI de la Vertonne 44124 Vertou France

Nom du fabricant

Betelgeux sl

Adresse du fabricant

Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Poligono Industrial Raconc, Parcelas 2 y 3 CP 46729 Ador - Valence Espagne

Nom du fabricant

Christeyns Professional Hygiene srl.

Adresse du fabricant

Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie

Emplacement des sites de fabrication

Via Aldo Moro 30 20060 Pessano con Bornago Italie

Nom du fabricant

Christeyns UK Ltd.

Adresse du fabricant

Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni

Nom du fabricant	Christeyns Food Hygiene Ltd.
Adresse du fabricant	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	2 Cameron Court, Winwick Quay WA2 8RE Warrington Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1354 - Propane-1-ol
Nom du fabricant	OQ Chemicals GmbH (Formerly OXEA GmbH)
Adresse du fabricant	Otto-Roelen-Str. 3 46147 Oberhausen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oxea corporation. 2001 FM 3057 TX 77404 Bay City États-Unis

Substance active	1354 - Propane-1-ol
Nom du fabricant	Sasol Chemie GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Anckelmannsplatz 1 20537 Hambourg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Secunda Chemical Operations, Sasol Place, 50 Katherine streeed 2090 Sandton Afrique du Sud

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Stinnes Platz 1 45472 Mülheim an der Ruhr Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shell Nederland Raffinaderij BV, Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
	Exxon Mobil, 4045 Scenic Hwy, Baton Rouge 70805 Los Angeles États-Unis

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Alcoholes Montplet S.A.
Adresse du fabricant	NOVAPEX, NOVACAP, Le Carré Joannès, 29 avenue Joannès Masset CS 10619 69258 Lyon Cedex 09 France
Emplacement des sites de fabrication	NOVAPEX, Rue Gaston Monmousseau 38150 Salaise-sur-Sanne France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-1-ol		Substance active	71-23-8	200-746-9	49,07
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	19,54

2.2. Type de formulation

XX – Autre (lingette pré-imprégnée)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p>

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - TP02 Désinfection des surfaces, lingettes humides

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactéries incluant les mycobactéries Nom commun: Bactéries incluant les mycobactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>En intérieur dans les industries pharmaceutiques et industries non alimentaires. Désinfection des surfaces dures/ non poreuses de petite taille avec lingettes humides et nettoyage préalable</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Essuyage avec lingettes pré-imprégnées Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: - Dilution (%): 0</p>

	<p>Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi</p> <p>Température ambiante</p> <p>Temps de contact :</p> <p>Bactéries incluant mycobactéries et levures : 5 minutes</p> <p>Bactéries incluant mycobactéries, levures, champignons et virus : 20 minutes</p> <p>Surface désinfectée : 1 lingette/m²</p> <p>Fréquence : 1 application par jour maximum</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>150 lingettes /paquet : paquet en PEHD de contenance 1 L</p> <p>800 lingettes /seau : seau en PP de 15 L</p> <p>1500 lingettes /seau : seau en PP de 15 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - TP04 Désinfection des surfaces, lingettes humides

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries incluant les mycobactéries Nom commun: Bactéries incluant les mycobactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur En intérieur dans les cuisines, les restaurants, l'industrie alimentaire. Désinfection des surfaces dures/ non poreuses de petite taille avec lingettes humides et nettoyage préalable
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage avec lingettes pré-imprégnées Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi

	<p>Température ambiante</p> <p>Temps de contact :</p> <p>Bactéries incluant mycobactéries et levures : 5 minutes</p> <p>Bactéries incluant mycobactéries, levures, champignons et virus : 20 minutes</p> <p>Surface désinfectée : 1 lingette/m²</p> <p>Fréquence : 1 application par jour maximum</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>150 lingettes /paquet : paquet en PEHD de contenance 1 L</p> <p>800 lingettes /seau : seau en PP de 15 L</p> <p>1500 lingettes /seau : seau en PP de 15 L</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toutes les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées/rincées/séchées avant la procédure de désinfection : l'utilisateur doit soigneusement nettoyer, rincer et vidanger les liquides de nettoyage des surfaces à désinfecter.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser agir le temps de contact indiqué.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Assurer une ventilation adéquate avant de pénétrer dans les pièces traitées.
- Non destiné aux zones accessibles au grand public.
- Eviter le contact avec les yeux.

Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées, à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et/ou organisationnelles : Les mesures de protection techniques et organisationnelles doivent être privilégiées.

Tous types de pièces :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit.

Pièces non spécifiées (20 m³) et petites pièces (10 m³) :

- Maximum 1 application par jour.
- Les tiers non protégés ne doivent pas être présents pendant l'application.
- Quitter la salle après le traitement et ne pas rentrer avant 6 heures après le traitement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Suivre les procédures de mise à la terre pour éviter l'électricité statique.

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

- Protéger du rayonnement solaire direct.

- Protéger du gel.

- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations